BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Royale, Flood et l'Avenue Caffin, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 196; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la Dauphine sur 126 pieds de profondeur.

BERGES, PIERRE—Taxe de 1880, montant à $2 10
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Flood, Royale, Dauphine et l'Avenue Caffin, désignés comme lots Nos. 9 à 12 de l'îlet No. 196; les dits lots Nos. 9 à 12 mesurent 122 pieds de face à la rue Flood sur 126 pieds de profondeur.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'Avenue Caffin, les rues Royale, Dauphine, et Flood, désignés comme lot Nos. 19 et 20 de l'îlet No. 196; les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 66 pieds de face à l'Avenue Caffin sur 126 pieds de profondeur.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les Avenues Caffin, Howell, les rues Villeré et Robertson, désigné comme l'îlet No. 576.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Avenue Caffin, les rues Flood, Villeré et Robertson, désigné comme l'îlet No. 576.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par l'Avenue Caffin, les rues Flood, Villeré et Robertson, désigné comme l'îlet No 578.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Allée Caffin, les rues Andry, Vileré et Robertson, désigné comme l'îlet No. 578 A.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Allée Caffin, les rues Andry, Claiborne et Robertson, désigné comme l'îlet No. 680 A; le dit îlet No. 680A mesure 280 pieds sur 341 pieds.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Allée Caffin, les rues Flood, Claiborne et Robertson désigné comme l'îlet No. 680.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Allée Caffin, les rues Flood, Claiborne et Robertson, désigné comme l'îlet No. 681.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les Avenues Caffin et Howell, les rues Claiborne et Robertson, désigné comme l'îlet No. 683.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les Avenues Caffin et Howell, les rues Claiborne, et Prosper, désigné comme l'îlet No. 705.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Avenue Caffin, les rues Flood, Claiborne et Prosper, désigné comme l'îlet No. 706.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Allée Caffin, les rues Flood, Claiborne et Prosper, désigné comme l'îlet No. 707.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Allée Caffin, les rues Andry, Claiborne et Prosper, désigné comme l'îlet No. 707A; le dit îlet No. 707A mesure 220 pieds sur 341 pieds.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Allée Caffin, les rues Flood, Solidelle et Prosper, désigné comme l'îlet No. 814.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Avenue Caffin, les rues Flood, Solidelle et Prosper, désigné comme l'îlet No. 815.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les Avenues Caffin et Howell, les rues Solidelle et Prosper, désigné comme l'îlet No. 816.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à 5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tricou, Hancock, Vertus et Magistrat, désigné comme l'îlet No. 1274; le dit îlet No. 1274 mesure 268 pieds sur 338 pieds.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à 15c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tricou, Deléry, Loi et Magistrat, désigné comme l'îlet No. 1432; le dit îlet No. 1432 mesure 268 pieds sur 338 pieds.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à $2 44
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, coté droite de la ville, désigné comme lot No. 22; le dit lot No. 22 mesure 6 arpents de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Indépendance, Bourgogne et Remparts, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 296; le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Congrès sur 53 pieds de profondeur.

BERGES, PIERRE—Taxe de 1880, montant à $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Désiré, St. Claude et Remparts, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 359; le dit lot No. 9 mesure 33 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

BERGES, PIERRE Taxe de 1880 montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Port, Lafayette et Urquhart, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 467; le dit lot No. 4 mesure 28 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BERGES, PIERRE — Taxe de 1880, montant à $4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Urquhart, Congrès et Villeré, désignés comme lots Nos 4 et 8 de l'îlet No. 528; le dit No. 4 forme l'encoignure des rues Elmire et Urquhart et mesure 28 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 8 mesure 120 pieds de face à la rue Villeré traversant à la rue Urqueart sur 241 pieds de profondeur.

BERRY, GEO.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Espagne, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 778; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur 60 pieds de profondeur.

BELING, FREDERICK — Taxe de 1880, montant à $15 06
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Marigny, Mandeville et Decatur, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 9; le dit lot No. 10 mesure 46 pieds de face à la rue Peters sur 127 pieds de profondeur.

BELING, FREDERICK — Taxe de 1880, montant à $10 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Marigny, Mandeville et Decatur, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 9; le dit lot No. 11 mesure 22 pieds de face à la rue Peters sur 90 pieds de profondeur.

BELING, FREDERICK— Taxe de 1880, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Marigny, Mandeville et Decatur, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 9; le dit lot No. 12 mesure 95 pieds de face à la rue Peters sur 166 pieds de profondeur.

BEAUD, VEUVE L. P.—Taxe de 1880, montant à $10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Bourgogne et Remparts, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 271.

BELLOCQ, M ET P. ET J.—Taxe de 1880, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Villeré, Français et Union, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 619; le dit lot No. 13 mesure 35 pieds de face à la rue Robertson sur 64 pieds de profondeur.

BEAUREGARD, Vve. H.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 622; le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 128 pieds de profondeur.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'Avenue Londres et les rues Nouvelle-Orléans, Libéral et Force, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 1180; le dit lot No. 5 mesure 27 pieds de face à l'Avenue Londres sur 150 pieds de profondeur.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Libéral, Avenue Londres et Force, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 1180; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Nouvelle Orléans et Libéral et mesure 29 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 150 pieds de profondeur.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à 45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues O'Reilly, Dorgenois, Avenue St. Bernard et Rocheblave, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'îlet No. 1139; les dits lots Nos. 8, 9 et 10 forment l'encoignure des rues O'Reilly et Dorgenois et mesurent 90 pieds de face à la rue O'Reilly sur 110 pieds de profondeur.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à 15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'Avenue St. Bernard et les rues Warsaw, Loi et Magistrat, désignée comme une portion de l'îlet No. 1367; la dite portion de terre mesure 39 pieds de face à l'Avenue St. Bernard sur une profondeur de 68 pieds d'un coté et 42 pieds de l'autre coté.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à 30c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Duels et Industrie, désignés comme 5 lots de l'îlet No. 1584; les dits 5 lots de l'îlet No. 1584 mesure 150 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à 30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Agriculture et Industrie, désignée comme une portion de l'îlet No. 1718; la dite portion de terre mesure 273 pieds de face à la rue St. Antoine sur 140 pieds de profondeur.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à 30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Agriculture et Industrie, designee comme une portion de l'îlet No. 1719.

BERNADAS, MME B.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, D'Abadie, Aubry et Allée Rousselin désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 1361; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Broad sur 109 pieds de profondeur.

BERNADAS, MME B. — Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'Allée Rousselin et les rues D'Abadie, Aubry et Broad, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 1361; le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face à l'Allée Rousselin sur 109 pieds de profondeur.

BREMAN, M. A. ET C. CHADUC—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Loi et Hope, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 1504; le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue St. Bernard sur 100 pieds de profondeur.

BEAU, JEAN F. A.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bruxelles, Broad, Warsaw et Hope, désignés comme lots Nos. 10, 11 et 12 de l'îlet No. 1508; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Bruxelles et Broad et mesure 80 pieds de face à la rue Bruxelles sur une profondeur de 80 pieds d'un coté et 100 pieds de l'autre coté; le lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue Hope sur 110 pieds de profondeur; le lot No. 12 mesure 96 pieds de face à la rue Hope sur 149 pieds de profondeur.

BELL, WM. R.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la Route St. Jean rue Esplanade, Route Gentilly et la rue Lepage, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 1524 à 1529; le dit lot No. 10 mesure 64 pieds de face à la Route St. Jean sur 128 pieds de profondeur.

BERTONNIERE, TELESPHORE—Taxe de 1880, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la Route St. Jean, rue Esplanade, Route Gentilly et la rue Lepage, désigné comme lot No. 34 de l'îlet No. 1524 à 1529; le dit lot No. 34 mesure 30 pieds de face à la Route St. Jean sur 220 pieds de profondeur.

BAILEY, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Hope et Duels, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 1546; le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

BERNARD, C.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Duels, Français, Hope et Union, désignée comme une portion de l'îlet No. 1549; la dite portion de l'îlet No. 1549 mesure 132 pieds de face à la rue Duels sur 128 pieds de profondeur.

BENJAMIN, A.—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Fortin, Maurepas, Mystère et Encampment, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 1555; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Fortin sur 130 pieds de profondeur.

BILGERY, VVE. ET HERITIERS DE JOS.—Taxe de 1880, montant à $10 96
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Espagne, Decatur et Chartres désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 11; le dit lot No. 20 mesure 25 pieds de face à la rue Mandeville sur 124 pieds de profondeur.

BILGERY, VVE. ET HERITIERS DE JOS.—Taxe de 1880, montant à $9 06
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Espagne, Decatur et Chartres, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 11; le dit lot No. 21 mesure 25 pieds de face à la rue Mandeville sur 124 pieds de profondeur.

BILGERY, VVE. ET HERITIERS DE JOS.—Taxe de 1880, montant à $10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Espagne, Decatur et Mandeville, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 12; le dit lot No. 4 mesure 27 pieds 5 pouces de face à la rue Peters sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

BILGERY, VVE. ET HERITIERS DE JOS.—Taxe de 1880, montant à $7 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Washington, Lafayette et Royale, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 185; le dit lot No. 14 mesure 25 pieds de face à la rue Dauphine sur 74 pieds de profondeur.

BRINCKER, H., JR.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Désiré, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 360; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Piété sur 120 pieds de profondeur.

BIGNEY, MME ELLA—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Félicianа, [illegible] désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 462; le dit lot No. 13 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Clouet sur 102 pieds de profondeur.

BRIEUGNE, ANATOLE—Taxe de 1880, montant à 5c
Deux certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Désiré, Congrès, Magistrat et Loi, désignés comme îlets Nos. 1398 et 1399; les dits îlets Nos. 1398 et 1399 mesurent, chaque, 215 pieds, traversant à la rue Congrès, sur 341 pieds.

BIRD, FRANK, M—Taxe de 1880, montant à 5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hancock, Tricou, Foy et Caton, désigné comme l'îlet No. 2764; le dit îlet No. 2764 mesure 268 pieds sur 338 pieds.

BRISCOE, MARIA—Taxe de 1880, montant à $1 80
Une demi partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur la Route de Gentilly, coté droit de la ville, désignée comme une demi partie du lot No. 24, la dite demi partie du lot No. 24 mesure 2 arpents de face à la Route de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

BRISCOE, THOMAS—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur la Route de Gentilly coté gauche de la ville, désigné comme lot No 6; le dit lot No. 6 mesure 1 arpent de face à la Route de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

BRINKMAN, P. H.—Taxe de 1880, montant à 6c
Vingt-quatre îlets et portion d'îlets de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 24 îlets et portion d'îlets à Milneburg.

BILGERY, VVE. ET HERITIERS DE JOSEPH—Taxe de 1880, montant à $9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Union, Bagatelle et Bourgogne désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 269, le dit lot No. 22 mesure 64 pieds de face à la rue Dauphine sur 128 pieds de profondeur.

BIENVENU, PAULINE—Taxe de 1880, montant à $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Remparts, Bagatelle et Bourgogne, désigné comme lot No. 26 de l'îlet No. 268; le dit lot No. 26 mesure 53 pieds de face à la rue St. Antoine sur 174 pieds de profondeur.

BILGERY, VVE. ET HERITIERS DE J.—Taxe de 1880, montant à $14 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Champs-Elysées, Marigny et Bourgogne, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 272; le dit lot No. 13 mesure 96 pieds de face à la rue Remparts sur 130 pieds de profondeur.

BILGERY, VVE. ET HERITIERS DE JOS.—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 373; le dit lot No. 3 mesure 51 pieds 2 pouces de face à la rue Champs-Elysées sur 102 pieds de profondeur.

BILGERY, VVE. ET HERITIERS DE JOS.—Taxe de 1880, montant à $13 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St. Antoine, Columbus et St. Claude, désigné comme lot No. 29 de l'îlet No. 376; le dit lot No. 29 mesure 32 pieds de face à la rue Remparts sur 127 pieds de profondeur.

BIENVENU, MME ARISTIDE—Taxe de 1880, montant à $21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Marais et St. Claude, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 381; le dit lot No. 4 mesure 60 pieds de face à la rue Esplanade sur 188 pieds de profondeur.

BIENVENU, MME ARISTIDE—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, Marais et St. Claude, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 381; le dit lot No. 14 mesure 60 pieds de face à la rue Kerlerec sur 111 pieds de profondeur.

BILLAUD, L. C. A. — Taxe de 1880, montant à .... $2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Français, Urquhart, Champs-Elysées et Villeré, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 511; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Français et Urquhart et mesure 96 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

BIANCHE, CELESTE—Taxe de 1880, montant à .... $1 0[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues O'Reilly, Aubry, Prieur et Roman, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 906 et 907; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue O'Reilly sur 125 pieds de profondeur.

BILLAUD, L. C. A. — Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Joséphine, Union et Célestine, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 912; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Français et Joséphine et mesure 64 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

BILLAUD, L. C. A.—Taxe de 1880, montant à $13 00
Deux certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Génie, Français et Célestine, désignées comme deux portions de l'îlet No. 1095; une portion mesure 319 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 128 pieds de profondeur; l'autre portion mesure 29 pieds 10 pouces de face à la rues Français sur 117 pieds 2 pouces de profondeur.

BILLAUD, L. C. A. — Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Génie, Bagatelle, St. Antoine et Célestine, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 1026; le dit lot No. 8 mesure 53 pieds de face à la rue Génie sur 130 pieds de profondeur.

BILLAUD, L. C. A. — Taxe de 1880, montant à 45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Bagatelle, Libéral et Force, désignée comme une portion de l'îlet No. 1175; la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

BILLAUD, L. C. A. — Taxe de 1880, montant à 3c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Français, Champs-Elysées, Carnot et Brutus, désigné comme l'îlet No. 3461; le dit îlet No. 3461 mesure 283 pieds sur 320 pieds.

BRINGIER, VEUVE M. D.—Taxe de 1880, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Columbus, Galvez et Miro, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 1042; le dit lot No. 3 mesure 72 pieds de face à la rue Kerlerec sur 300 pieds de profondeur.

BRISCOE, MARIA — Taxe de 1880, montant à 90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues d'Abadie, Aubry, Tonti et Rocheblave, désignée comme une portion de l'îlet No. 1197; la dite portion de terre mesure 29 pieds de face à la rue d'Abadie sur 126 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.— Taxe de 1880, montant à $2 40
Vingt-trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'Avenue Londres, et les rues Nouvelle-Orléans, Loi et Magistrat, désignés comme 23 lots de l'îlet No. 1370.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Avenue Londres, et les rues Nouvelle-Orléans, Loi et Hope, désigné comme l'îlet No. 1505, le dit îlet No. 1505 mesure 220 pieds sur 290 pieds.

BRINCKMAN, SUC. F. H.—Taxe de 1880, montant à 5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hancock, Tricou Joséphine et Célestine, désigné comme l'îlet No. 964; le dit îlet No. 964 mesure 268 pieds sur 338 pieds.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à 5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Déléry, Tricou Génie et Célestine, désigné comme l'îlet No. 973, le dit îlet No. 973 mesure 268 pieds sur 338 pieds.

BRINCKMAN, F. H. — Taxe de 1880, montant à 5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Déléry, Tricou Génie et Libéral, désigné comme l'îlet No. 1111 le dit îlet No. 1111 mesure 268 pieds sur 338 pieds.

BERMUDEZ, JEAN—Taxe de 1880, montant à 90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le Chemin de Gentilly, les rues Rosière, Castiglione et Nelson désignée comme une portion de l'îlet No. 1779 la dite portion de l'îlet No. 1779 mesure [illegible] pieds de face au Chemin de Gentilly sur 172 pieds de profondeur.

BOODLEY, DAVID—Taxe de 1880, montant à 90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Manuel et Beauregard, désignée comme une portion de l'îlet No. 2508; la dite portion de l'îlet No. 2508 mesure 144 pieds de face à la rue Bruxelles sur 156 pieds de profondeur.

BOODLEY, DAVID — Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Manuel et Foy, désigné comme un demi de l'îlet No. 2669.

BOODLEY, DAVID— Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'Avenue Paris, et les rues Hamburg, Manuel et Foy, désigné comme un demi de l'îlet No. 2670.

BOODLEY, DAVID — Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Paris, et les rues Hamburg, Cato et Foy, désigné comme un demi de l'îlet No. 2691.

BOODLEY, DAVID— Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'Avenue Paris et les rues Bruxelles, Cato et Foy, désigné comme un demi de l'îlet No. 2692.

BOODLEY, DAVID—Taxe de 1880, montant à 30c
Un tiers d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'Avenue Paris, et les rues Hamburg, Cato et [illegible], désigné comme un tiers de l'îlet No. 2638.

BRIGHT, GEO. Y. — Taxe de 1880, montant à 30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre à Milneburg, la dite portion de terre mesure 50 pieds de face à la rue Columbus sur 120 pieds de profondeur.

BORDES, DOMINIQUE — Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Avenue Paris, et les rues Bruxelles, Manuel et Foy, désigné comme l'îlet No. 2671; le dit îlet No. 2671 mesure 320 pieds sur 320.

BROWN, JOHN—Taxe de 1880, montant à $2 10
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Pelopidas et Livingston, désignée comme une portion de l'îlet No. 3036, la dite portion de l'îlet No. 3036 mesure 177 pieds de face à la rue Marigny sur 186 pieds de profondeur.

BLOOMER, CATHERINE— Taxe de 1880, montant à 30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre à Milneburg; la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue Columbia sur 120 pieds de profondeur.

BROWN, DEWITT C.— Taxe de 1880, montant à 45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre à Milneburg; la dite portion de terre mesure 53 pieds 9 pouces de face à la rue Columbia sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

BONHOMME, ZEPHIR — Taxe de 1880, montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Lapeyrouse, Onzaga et Tonti, désignée comme une portion de l'îlet No. 1195; la dite portion de l'îlet No. 1195 mesure 32 pieds de face à la rue Rocheblave sur 125 pieds de profondeur.

BORDMAN, HENRY—Taxe de 1880, montant à .... $1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mazant Barthélemy, Bourgogne et Remparts, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 292; le dit lot No. 11 mesure 31 pieds de face à la rue Mazant sur 110 pieds de profondeur.

BOUSQUET, J. B. ET F. LACROIX—Taxe de 1880, montant à .... $1 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mazant, Remparts, Bourgogne et Barthélemy, désignés comme lots Nos 12 et 13 de l'îlet No. 293; les dits lots Nos. 12 et 13 forment l'encoignure des rues Mazant et Remparts et mesurent chacune, 31 pieds de face à la rue Mazant sur 110 pieds de profondeur.

BORON, JEAN — Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Claude, Mazant, France et Remparts, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 282; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues St. Claude et Mazant et mesure 30 pieds de face à la rue St. Claude sur 128 pieds de profondeur.

BOYER, MME WM.— Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Congrès, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 466; le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 100 pieds de profondeur.

BROWN, P.— Taxe de 1880, montant à $6 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mathilda, Alexandre, Urquhart et Marais, désignés comme lot Nos. 5 à 15 de l'îlet No. 67, les dits lots Nos. 5 à 15 mesurent 300 pieds de face à la rue Mathilda sur 218 pieds de profondeur.

BROPHY, JAMES — Taxe de 1880, montant à $3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Musique, Washington, Urquhart et Marais, désigné comme lot No 7 de l'îlet No. 409, le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face à la rue Musique sur 120 pieds de profondeur.

BOTHMAN, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Espagne, Urquhart et Mandeville, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 492; le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Marais et Espagne et mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 80 pieds de profondeur.

BOUTLOUP, MME M.—Taxe de 1880, montant à .... $1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Port, Urquhart et St. Ferdinand, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 589; le dit lot No. 20 mesure 29 pieds de face à la rue Villeré sur 100 pieds de profondeur.

BOUTLOUP, MME M.—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Ferdinand, Port, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 60[illegible]; le dit lot No. 14 mesure 42 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 106 pieds de profondeur.

BOUTLOUP, MME M.—Taxe de 1880, montant à ....
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Ferdinand, Port, Claiborne et Robertson, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 649; le dit lot No. 6 mesure 130 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 131 pieds de profondeur.

BORTON, JACOB — Taxe de 1880, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Espagne, Mandeville et Prosper, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 745, le dit lot No 4 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur.

BROWN, M. A.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Washington, Joséphine et Célestine, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 917; le dit lot No. 2 mesure 60 pieds de face à la rue Espagne sur 135 pieds de profondeur.

BLUM D.— Taxe de 1880, montant à 30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Louisa, Joséphine et Célestine, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 930, les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 62 pieds de face à la rue Piété sur 101 pieds de profondeur.

BLOOMER, ELISHA—Taxe de 1880, montant à 60c
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Musique, Washington, Génie et Célestine, désignés comme 13 lots de l'îlet No. 1020.

BOGUILLE, LUDGER ET AUTRES — Taxe de 1880 montant à 60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peintres, Franklin, Génie et Libéral, désigné comme îlet No. 1066 le dit îlet No. 1066 mesure 253 pieds sur 90 pieds.

BOEHLER, CHAS. E.—Taxe de 1880, montant à 5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Désiré, Force et Libéral, désigné comme l'îlet No. 153.

BOEHLER, CHAS. E.—Taxe de 1880, montant à 15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Désiré, Force et Vertus, désignée comme une portion de 11 et No. 1228.

BOZONIER, E. A. — Taxe de 1880, montant à 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Musique, Promenade Florida et Industrie, désignée comme une portion de l'îlet No. 1503.

BOUMARD, VVE A. F.—Taxe de 1880, montant à 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Arts, Peintres, Agriculture et Abondance, désignée comme une portion de l'îlet No. 1802.

BOUMARD, VVE A. F. — Taxe de 1880, montant à 10c
Deux certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Peuples, Deers, Trésor et Abondance, désignés comme îlets Nos. 1912 et 1913.

BOUMARD, VVE A. F. — Taxe de 1880, montant à 10c
Deux certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Deers, traversant à Peuples, Trésor et Bénéfice, désignés comme îlets Nos. 1982 et 1983.

BROPHY, THOMAS W. — Taxe de 1880 montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Royale et Chartres, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 151, le dit lot No. 10 mesure 34 pieds de face à la rue Marigny sur 66 pieds de profondeur.

BONNET, E. L. E. — Taxe de 1880, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St. Antoine, Bagatelle et Bourgogne, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 268; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Remparts sur 128 pieds de profondeur.

BONNET, E. L. E. — Taxe de 1880, montant à $1 50
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Habana, Warsaw, Loi et Hope, désignés comme quatre lots de l'îlet No. 1507; les dits quatre lots mesurent 128 pieds de face à la rue Habana sur 128 pieds de profondeur.

BOISDORE FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Union, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 497; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 125 pieds de profondeur.

BOYARD, VVE ETIENNE—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 498; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 96 pieds de profondeur.

BLOUIN, GUSTAVE—Taxe de 1880, montant à .... $4 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 500; le dit lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur 93 pieds de profondeur.

BOWLES, MME M. A.—Taxe de 1880, montant à .... $2 7[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Esplanade, Marais et Kerlerec, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 561; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Villeré sur 57 pieds de profondeur.

BOULIGNY, D. — Taxe de 1880, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Antonia, Villeré et Urquhart désigné comme lot No. 2 de l'îlet Nos 505 et 506; le dit lot No. 2 mesure 60 pieds de face à la rue St. Bernard sur 125 pieds de profondeur.

BONNERON, JEAN — Taxe de 1880, montant à $4 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Union, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 500, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur.

BOURGOIN, VVE H. — Taxe de 1880, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union Bagatelle, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 637; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

BOSSINE, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Laharpe, Lapeyrouse et Claiborne, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 757; le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

BAUDEAN, A. — Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Solidelle et Joséphine, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 882; le dit lot No. 16 mesure 31 pieds de face à la rue Marigny sur 128 pieds de profondeur.

BONNE, PAUL — Taxe de 1880, montant à $1 65
Une certaine lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Aubry, O'Reilly et Roman, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 906 et 907; le dit lot No. 3 mesure 21 pieds de face à la rue Prieur sur 115 pieds de profondeur.

BROUTIN, MME A. E. — Taxe de 1880, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Joséphine et Célestine, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 911, le dit lot No. 8 mesure 27 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

BOYDEN, A. H.—Taxe de 1880, montant à $1 90
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Génie, les avenues de Londres et St. Bernard et la rue Célestine, désignée comme une portion de l'îlet No. 1033; la dite portion de l'îlet No 1033 mesure 49 pieds de face à la rue Génie sur 125 pieds de profondeur.

BO[illegible]PRUNT, A. B. — Taxe de 1880, montant à .... $4 5[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Champs Elysées, Génie et Libéral, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 1060, le dit lot No. 5 mesure 49 pieds de face à la rue Français sur 94 pieds de profondeur.

BOWMAN, PETER— Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Champs Elysées, Force et Libéral désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 1173, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Français sur 120 pieds de profondeur.

BOYKIN, HARDY — Taxe de 1880, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Libéral, Champs Elysées, Force et Français, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 1173, le dit lot No. 16 mesure 58 pieds de face à la rue Libéral sur 120 pieds de profondeur.

BOUVIER, M.—Taxe de 1880, montant à .... $1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Libéral, l'avenue de Londres, les rues Force et Habana, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 1181, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Libéral sur 100 pieds de profondeur.

BONNET, J. A. E. — Taxe de 1880, montant à $5 40
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Nouvelle-Orléans, l'avenue de Londres, les rues Force et Vertus, désigné comme l'îlet No. 1202.

BORAND, HENRI JEAN—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Force et Vertus, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 1201, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue St. Bernard sur 100 pieds de profondeur.

BOIDU, VVE JEAN— Taxe de 1880, montant à .... $2 [illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vertus, Français, Champs-Elysées et Force, désignée comme une portion de l'îlet No. 1200; la dite portion de l'îlet No. 1200 mesure 60 pieds de face à la rue Vertus sur 160 pieds de profondeur.

BOISDORE, VVE JEAN — Taxe de 1880, montant à $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Magistrat, Français et Vertus désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'îlet, No. 1228; les dits Nos. 16 et 17 forment l'encoignure des rues Champs-Elysées et Magistrat et mesurent 64 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 100 pieds profondeur.

BOGUILLE, LUDGER—Taxe de 1880, montant à $1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Magistrat, Français et Vertus, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 1329, le lot No. 7 mesure 127 pieds de face à la rue Union sur [illegible] pieds de profondeur; le lot No 8 mesure 3[illegible] pieds de face à la rue Union sur 127 pieds de profondeur.

BROWN, HENRY — Taxe de 1880, montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Magistrat, Antonia et Vertus, désignée comme une portion de l'îlet No. 1332 la dite portion de l'îlet No. 1332 forme l'encoignure des rues St. Antoine et Magistrat et mesure 128 pieds de face à la rue St. Antoine sur 128 pieds de profondeur.

BONNET, J. A. E. — Taxe de 1880, montant à $6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue de Londres, les rues Magistrat, Habana et Vertus, désignée comme une portion de l'îlet No. 1336.

BOUCHER, MME—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Laharpe, Broad et Dorgenois, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 1354; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Columbus sur 150 pieds de profondeur.

BRODBACK, VVE EVA — Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Laharpe, Broad et Dorgenois, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 1354; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Columbus sur 150 pieds de profondeur.

BOREE, A. L.—Taxe de 1880, montant à 45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magistrat, Bagatelle, Union et Loi, désignée comme une portion de l'îlet No. 1375; la dite portion de l'îlet No. 1375 mesure 30 pieds de face à la rue Magistrat sur 150 pieds de profondeur.

BOUTTE, ELISE—Taxe de 1880, montant à $4 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Duels et Industrie, désignée comme une portion de l'îlet No. 1582.

BORGES, JEROME M—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Commerce et Industrie, désigné comme l'îlet, No. 1589; le dit îlet No. 1589 mesure 386 pieds sur 130 pieds.

BOISELLE, DOMINIQUE— Taxe de 1880, montant à $4 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Canal Marigny, borné par les îlets Nos 1940 à 1976, 2118, 2119, 2380 à 2383, 2488, 2491 à 219[illegible]; la dite portion de terre mesure 450 pieds de face au Canal Marigny sur 686 pieds de profondeur.

BUREL, JOS. Sr. Taxe de 1880 montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Union et Bagatelle, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 263, le dit lot No. 20 mesure 17 pieds de face à la rue Dauphine sur 128 pieds de profondeur.

BUCHANAN, SUC. DE A. M.—Taxe de 1880, montant à $48 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, St. Claude et Marais désigné comme lot No. 5 de l'îlet No 381, le dit lot No 5 mesure 80 pieds de face à la rue Esplanade sur 126 pieds de profondeur.

BUCHANAN, SUC. DE A. M.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Johnson et Galvez, désignée comme une portion de l'îlet No 1037 la dite portion de terre mesure 96 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 213 pieds d'un coté sur 217 pieds de l'autre coté.

BULBIER, OSWALD—Taxe de 1880, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle Prosper et Solidelle, désigné comme lot No 10 de l'îlet No. 770, le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue St. Antoine sur 115 pieds de profondeur.

BRUNEAU, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à $7 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Roman, Lapeyrouse et Laharpe, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No 894, le dit lot No 6 mesure 32 pieds de face à la rue Prieur sur 207 pieds de profondeur.

BRUNEAU, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à $1 27
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'Avenue Londres et les rues Magistrat, Nouvelle-Orléans et Vertus, désignée comme une portion de l'îlet No. 1335, la dite portion de terre forme l'encoignure de l'Avenue Londres et la rue Magistrat et mesure 128 pieds de face à l'Avenue Londres sur 128 pieds de profondeur.

BUDDENORFF, MLLE M. G.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Kelerec, Columbus et Tonti désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 1192, le dit lot No 9 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 75 pieds d'un coté et 80 pieds de l'autre coté.

BRUGNOT, P. F. ET MARINET —Taxe de 1880, montant à .... $1 2[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Force, Vertus, Union et Français, désignée comme une portion de l'îlet No 1206 la dite portion de l'îlet No. 1206 mesure 30 pieds de face à la rue Force sur 127 pieds de profondeur.

BRUGERE, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à 50c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Vertus et Magistrat, désignée comme une portion de l'îlet No. 1227, la dite portion de l'îlet No 1227 mesure 34 pieds de face à la rue Marigny sur 166 pieds de profondeur.

BUCHANAN, WM.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Loi, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Hope, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 150[illegible]; le dit lot No 9 mesure 128 pieds de face à la rue Loi sur 100 pieds de profondeur.

BULL, HENRY C.—Taxe de 1880, montant à $5 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Florida, Maurepas, Marais et Savage, désignée comme une portion de l'îlet No. 1560 la dite portion de l'îlet No. 1560 mesure 60 pieds de face à la rue Florida sur 150 pieds de profondeur.

BUNDY, JOSEPHINE—Taxe de 1880, montant à 45c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 3, 7 et 9 dans une portion de terre bornée par les rues St. Philippe, Esplanade, May et Lac, les dits lots Nos. 1, 3, 7 et 9 mesurent 120 pieds de face à la rue St. Philippe sur 100 pieds de profondeur.

BUNDY, F. LEWIS—Taxe de 1880, montant à 45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 2, 4 et 5 dans une portion de terre bornée par les rues St. Philippe, Esplanade, May et Lac, les dits lots Nos. 2, 4 et 5 mesurent 90 pieds de face à la rue St. Philippe sur 100 pieds de profondeur.

BUNDY, ELIZABETH F.—Taxe de 1880, montant à 45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 6, 8 et 11 dans une portion de terre bornée par les rues St. Philippe, Esplanade, May et Lac, les dits lots No. 6, 8 et 11 mesurent 90 pieds de face à la rue St. Philippe sur 100 pieds de profondeur.

BUNDY, JOHN C.—Taxe de 1880, montant à 45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 12, 15 et 16 dans une portion de terre bornée par les rues St. Philippe, Esplanade, May et Lac, les dits lots Nos. 12, 15 et 16 mesurent 90 pieds de face à la rue St. Philippe sur 100 pieds de profondeur.

BRUGGEMAN, NICHOLAS—Taxe de 1880, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Indépendance, Pauline et Chartres, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 28, le dit lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue Peters sur 124 pieds de profondeur.

BRUGGEMAN, NICHOLAS—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Indépendance, Pauline et Peters, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 28; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la Chartres sur 64 pieds de profondeur.

BUDD, WM. — Taxe de 1880, montant à $4 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Mazant, Barthélemy et Dauphine, désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'îlet No. 241; les dits lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent 93 pieds de face à la rue Bourgogne sur 110 pieds de profondeur.

BUREL, JOSEPH — Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Mazant, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 23 de l'îlet No. 353, le dit lot No. 23 mesure 35 pieds de face à la rue Barthélemy sur 110 pieds de profondeur.

BULLEN, FRANK J.—Taxe de 1880, montant à $11 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Mandeville, Espagne et St. Claude, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 371; le dit lot No. 20 mesure 28 pieds de face à la rue Remparts sur 129 pieds de profondeur.

BULLEN, JOHN — Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Washington, Marais et St. Claude désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 393, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Espagne sur 60 pieds de profondeur.

BURKE, EDMOND — Taxe de 1880, montant à 50c
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Hunter, Magistrat et Loi, désignés comme 14 lots de l'îlet No. 1390.

BUXLER, PETER ET J. MICHEL—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Chemin de Gentilly, coté droite de la ville, désigné comme lot No. 21, le dit lot No. 21 mesure 1 arpent de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété spécifiée, de n'importe quel débiteur, à quelqu'enchérisseur que ce soit, pour le montant des taxes intérêts et frais dus par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation, pour du comptant en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera réintégrable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

P. L. BOUNY,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes pour Taxes du 3eme District de Levée, de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES —TROISIEME DISTRICT DE LEVEE—PAROISSE D'ORLEANS, CINQUIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 20ème jour d'octobre, A. D. 1882, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assesées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 5 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

ALEXAN[illegible] — troisième district de levée, montant à [illegible]
Un demi de [illegible] ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puissan, désigné comme un demi des lots Nos. 7 et 8, le dit demi des lots Nos 7 et 8 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

ALDRICH, L. D.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 50
Deux certaines demis de deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Peter, [illegible], Alix et Bouny, désignés comme [illegible] l'encoignure des rues [illegible] et mesurent 30 pieds de face à la rue [illegible] sur 60 pieds de profondeur.

ALLISON, RICHARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par le Chemin Public et Leesburg, adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No 34, le dit lot No 34 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 120 pieds de profondeur.

ALGIERS BENEVOLENT ASSOCIATION—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Monroe, Franklin et De Armas désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 187, le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

ASHTON MME JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée montant à $3 30
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Washington, Peter et Webster, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 61; le dit lot No. 4 mesure 34 pieds de face à la rue Patterson sur 113 pieds de profondeur.

ASHTON MME JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée montant à $5 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Washington, Peter et Webster, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 61; les dits lots Nos. 7 et 8 forment l'encoignure des rues Patterson et Washington et mesurent [illegible] pieds de face à la rue Patterson sur une profondeur de 105 pieds d'un coté et 113 pieds de l'autre coté.

ANTOINE CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puissan, désigné comme lot No. 10, le dit lot No. 10 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

ANTOINE CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puissan, désigné comme lot No. 9, le dit lot No 9 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

BAUSSAUR, PAUL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 75
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puissan, désigné comme lot No. 2, le dit lot No. 2 mesure 45 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

BAILEYS, RICKSON—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public au dessus par les terres de marais et au dessous par la propriété de T. Camus, faisant partie du No. 5, désigné comme lot No. 27; le dit lot No. 27 mesure 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

BEMIS, PAUL ET A. CHERRY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Webster, Eliza et Alix, désigné comme lot No 22 de l'îlet No. 73; le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

BOLDING EPRIM—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public et Leesburg, attenant à la plantation de Trépagnier, désigné comme lot No. 60; le dit lot No 60 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

BROUSSARD, ROSAMOND—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 280; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur.

BURKE, PATRICK—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Peter et Alix, désigné comme lot No. 9 dans l'îlet No. 41; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

BLACK, JAS.— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Peter, Chesnut et Alix, désignés comme lots Nos. 24 à 26 de l'îlet No 40; les dits lots Nos. 24 à 26 forment l'encoignure des rues Elmire et Peter et mesurent 95 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.